Plan Vert La Roue – Anderlecht
PARTIE 3

3. ESPACE VERT PAR ESPACE VERT

Après les recommandations spécifiques aux venelles, ce chapitre est consacré au détail des autres espaces verts du quartier. Sous forme de fiches, chaque espace est soumis à un diagnostic qui donne lieu à une série de recommandations et de pistes d'actions. Les fiches pourront être lues et utilisées de manière indépendante l'une de l'autre. Elles peuvent être vues comme un « mode d'emploi » pour l'espace en question. Si quelqu'un est amené à lancer des initiatives sur un espace précis du quartier, il trouvera à la fiche concernée des analyses et des pistes concrètes pour soutenir son projet.

Le Plan vert de La Roue se compose de 4 fascicules :
- *Constats et recommandations* généraux
- *Les venelles*
- ***Espace vert par espace vert***
- *Acteurs et outils de référence*

3.1. Parc des Résédas

a) Diagnostic

Localisation : au centre de l'îlot délimité par les rues des Résédas, Walcourt et de la Sympathie.

Statut de propriété : Commune d'Anderlecht.

Surface : environ 1 ha (9439 m²)

Le parc des Résédas est un espace vert implanté en intérieur d'îlot, mais accessible depuis deux larges ouvertures sur la rue des Résédas et la rue de la Sympathie. Il est entouré de bâtiments résidentiels et se trouve en face de l'Institut Marie Immaculée-Montjoie (IMMI).

Ce parc présente une végétation dense constituée essentiellement par des arbres de grandes tailles. On y trouve peu de mobilier : des bancs au bord des chemins, deux tables de ping-pong, des réverbères et des poubelles. Un cani-site a été aménagé à l'entrée du parc, du côté de la rue de la Sympathie.

En 2010, les élèves et les enseignants du secondaire supérieur de l'IMMI ont réalisé un projet « 25 citations à réfléchir », qui a pu voir le jour grâce à l'enveloppe du quartier. Depuis lors, différents panneaux gravés de citations sont dispersés dans le parc.

L'ouverture sur les voiries par les deux faces opposées de l'îlot favorise un flux « traversant ». Cependant, mis à part quelques promeneurs de chiens, le parc semble peu fréquenté par les habitants du quartier. Cette faible fréquentation est contrebalancée par une forte présence de groupes d'étudiants l'école voisine aux heures d'entrée et de sortie des classes. Il y a dans le parc peu d'activités de loisir ou sportives : un espace ping-pong au fond du parc attire parfois des jeunes joueurs, mais il est en mauvaise état.

Certains témoignages récoltés pendant le diagnostic ont mentionné un sentiment d'insécurité associé au peu de fréquentation du parc et à son éclairage précaire : à certaines périodes de l'année, l'exubérance du feuillage des arbres cache la lumière des réverbères.

L'équipement de ping-pong est en mauvais état.

Beaucoup de déchets s'accumulent aux abords des bancs, des réverbères et des poubelles.

Le projet des étudiants et enseignants de l'IMMI.

b)

Recommandations et pistes d'action

Améliorations physiques

Réparer les tables de ping-pong.

→ *Inclure ce projet dans le plan de travaux de La Roue.*

Entretien et gestion

Gérer l'élagage des arbres en rapport avec le besoin d'éclairage du site.

→ *Mise à jour, par le service de propreté et espaces verts, du calendrier d'entretien des plantations.*

Sensibiliser les usagers au sujet de la propreté

→ *Actions de propreté auprès des usagers, notamment les élèves de l'école*

→ *Dessins sur les poubelles ou le cani-site*

→ *Installation d'un « blikvanger »*

Le Service Espaces Verts de la commune assure le balayage et la vidange régulière des poubelles dans les parcs et les espaces publics. Le service de propreté est chargé du balayage des voiries communales et de la lutte contre les dépôts clandestins de déchets. Les citoyens sont responsable pour l'entretien du trottoir situé devant leur habitation et peuvent contacter Bruxelles-Propreté pour l'enlèvement des encombrants.

Poubelles décorées à Bristol

Animation et convivialité

Reconnaître et conforter les usages

Aujourd'hui le parc est utilisé en tant que halte pour les étudiants, promenade pour les riverains et leurs chiens, lieu de rassemblement pour les jeunes autour des tables de ping-pong, etc. Néanmoins certains usagers s'éloignent des espaces publics parce qu'ils ont peur (manque d'éclairage, présence de groupe fort dominant,...). Reconnaître et conforter les usages actuels pourraient contribuer à une meilleur image du parc.

→ *Garantir une présence éducative plus accrue des gardiens de la paix, éducateurs de rue, animateurs socio-sportifs.*

Envisager des animations encadrées

Ces animations pourraient favoriser la fréquentation du parc par des publics différents: enfants, jeunes, personnes âgées.

→ *Développer des activités sur le parc, via les écoles du quartier, notamment l'IMMI, et les services d'accueil extrascolaire d'animation en milieu ouvert (écoles de devoir, les associations de jeunes)*

→ *Encourager des activités dans le parc à l'initiative des habitants et/ou services publics : des tournois de ping-pong, après-midi des contes, etc.*

3.2. Place de la Roue

a) Diagnostic

Localisation : ilot de l'église, délimité par les avenues Guillaume Melckmans et Waxweiler et les rues de la Mécanique et des Loups.

Statut de propriété : Commune d'Anderlecht.

Surface : environ 0,6 ha (5928 m²)

La place de La Roue est un espace public qui fait office de repère dans le quartier, notamment en raison de sa localisation centrale et de la présence de l'église Saint-Joseph. Elle est entourée de bâtiments à l'usage résidentiel et commercial. Cette place a été aménagée en 1939, lors de la construction de l'église. Elle a été rénovée en 2002-2004 dans le cadre d'un projet développé avec la participation du Comité de quartier La Roue. Lors de ce chantier, les voiries environnantes ont été rénovées, en intégrant des dispositifs de sécurisation des traversées et en aménageant une rue résidentielle du type « woonerf » sur le tronçon de l'avenue Waxweiller qui borde la place. Le chantier est clôturé en 2004, mais le processus de rétrocession à la commune est toujours en cours, ce qui implique que aujourd'hui c'est toujours l'entrepreneur qui est responsable pour l'entretien du mobilier, du revêtement et des plantations. Cette responsabilité n'est pas très assumée.

La place comprend un espace de rassemblement et de représentation (le parvis de l'église), un espace de jeux pour enfants et des espaces de halte et de repos. Il s'agit d'un espace public minéral dans la majorité de sa surface, mais il participe au paysage vert du quartier par la présence de parterres fleuris et d'un alignement d'arbres à haute tige le long de la rue de la Mécanique. La place attire un public varié et les enfants sont nombreux à utiliser la plaine de jeu. C'est sur la place de La Roue qu'ont lieu le marché et la foire.

L'état général de la place de La Roue est bon. Le travail de diagnostic a néanmoins relevé l'accumulation de déchets aux abords des poubelles et l'entretien précaire des parterres plantés.

L'entretien des plantations, tâche encore a la charge de l'entrepreneur qui a réalisé les travaux de rénovation, est précaire.

Tronçon aménagé en rue résidentielle sur l'avenue Waxweiller qui borde la place : réduction de la circulation automobile autour de la place.

b) Recommandations et pistes d'action

Entretien et gestion

Améliorer l'entretien des parterres et plantations.

→ Accélérer la rétrocession à la commune de l'espace aménagé.

Sensibiliser les usagers au sujet de la propreté du lieu.

→ Actions de propreté, dessins sur les poubelles, aménagement d'un cani-site,...

Le service des espaces verts de la commune assure le balayage et la vidange régulière des poubelles dans les parcs et les espaces publics. Le service de propreté est chargé du balayage des voiries communales et de la lutte contre les dépôts clandestins de déchets. Les citoyens sont responsable de l'entretien du trottoir situé devant leur habitation et peuvent contacter Bruxelles-Proprété pour l'enlèvement des encombrants.

3.3. Plaine des loisirs

a) Diagnostic

Localisation : située entre l'avenue Melckmans et la rue des Huit-Heures sur son côté court, bordées par une voirie et une rangée de maisons de part et d'autre de la Plaine sur son côté long.

Statut de propriété : Foyer Anderlechtois.

Surface : environ 1 ha (9684 m²)

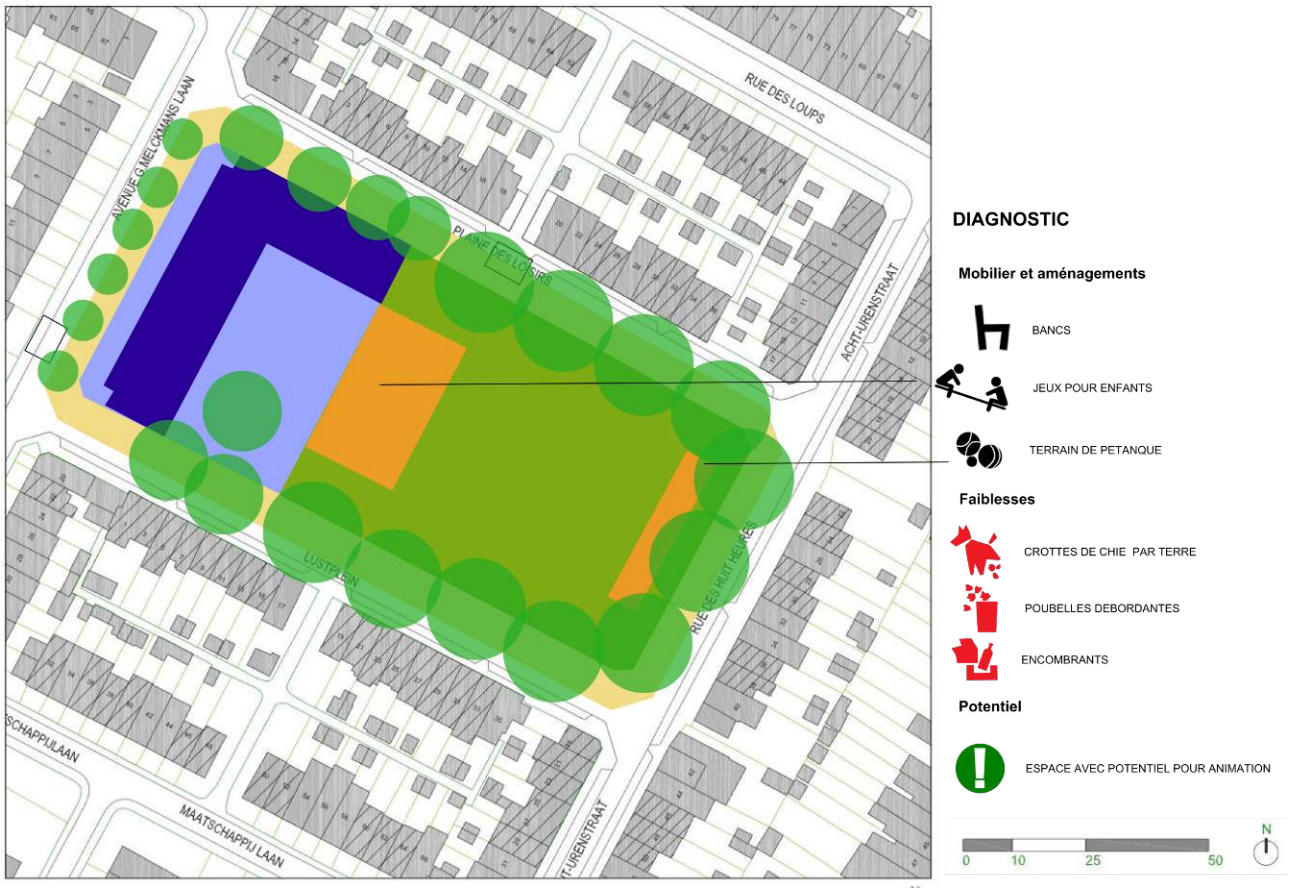

La Plaine des Loisirs a été le premier espace public de la cité-jardin, construit en 1925, lors de la réalisation de la première phase des travaux. Au début des années 40, l'école maternelle La Roue a été édifiée au bord de l'avenue Melckmans. Plus tard, un espace de jeux pour enfants a été construit à l'intérieur du parc mais en lien avec l'école. Ces constructions n'ont pas altéré la structure originale de la Plaine : un espace dégagé dans sa partie centrale et bordé par des alignements de grands arbres.

Cette plaine dégage une ambiance « villageoise » : la petite largeur des rues environnantes, les façades des maison unifamiliales ouvrant directement sur le trottoirs, le terrain de pétanque et l'ombre généreuse des platanes en bordure de la place. Elle a longtemps été un important lieu de rencontre et d'animation dans le quartier. Néanmoins, malgré sa localisation centrale et la proximité de l'école, de l'église et des arrêts de bus, la Plaine des Loisirs est aujourd'hui peu utilisée.

Les habitants du quartier estiment que le peu de fréquentation de la Plaine est une conséquence de l'état de dégradation de son espace de jeux et du sentiment d'insécurité associé à son image, en partie aussi créé par les nombreuses maisons vides et murées (parfois squattées) qui l'entourent. Les personnes entendues remarquent :

- que l'état de délabrement de l'espace de jeux éloigne du lieu les enfants et leurs parents ;
- que l'espace de jeux est devenu un lieu de rassemblement de jeunes dont la présence est ressentie comme menaçante en raison de leur comportement peu convivial ;

- que les trottoirs et voiries sont en mauvais état à certains endroits du périmètre de la Plaine des Loisirs ;
- que les haies de clôture qui entourent l'espace de jeu rendent difficile le "contrôle social" ;
- que l'exubérance du feuillage des arbres cache la lumière des réverbères et rend l'éclairage public de la Plaine insuffisante.

Sur la rue des Huit-Heures, la circulation de transit et le non-respect du sens de circulation insécurisent les piétons.

Ambiance villageoise et valeur symbolique du premier espace public de la cité-jardin.

L'espace de jeux faisant lien entre l'école et la plaine : peu utilisé aujourd'hui car fort dégradé.

Les maisons vides et délabrées autour de la Plaine augmentent l'impression d'abandon.

b) Recommandations et pistes d'action

Améliorations physiques

Rénover la plaine de jeu

Rénover la plaine de jeu pour qu'elle redevienne un lieu fréquenté par les enfants du quartier : remise en état des jeux, remplacement de la haie par une clôture plus "transparente" (grille ou haie plus basse, par exemple), création d'un espace "mamans" à proximité des jeux.

→ *Entamer la réflexion sur l'aménagement de l'espace de jeux et impliquer dans cette démarche les habitants et usagers du quartier.*

Installer sur la rue des Huit-Heures les deux « coussins berlinois »

L'installation de « coussins berlinois » pourra diminuer la circulation de transit autour de la place, cette proposition a déjà été discutée dans le cadre de l'ATU et acceptée par la commune.

→ *Réaliser les travaux du plan des travaux proposés dans le cadre de l'ATU.*

Réparer les parties des trottoirs et voiries qui sont en mauvais état

Plusieurs trottoirs, datent encore de l'époque de la construction de la cité ; ils sont composés de bandes de revêtement différents en briques et pavées. Néanmoins ils sont en très mauvaise état : des réparations avec d'autres matériaux ont été faites, des ornières sont présentes à certains endroits.

Certaines parties des voiries sont également en mauvais état : de gros trous dans l'asphalte rendent la circulation dangereuse.

→ *Intégrer ce chantier au plan de travaux proposés dans la cadre de l'ATU.*

→ *Apporter une attention particulier au dessin d'origine des trottoirs.*

Entretien et gestion

Éviter que le feuillage des arbres cachent la lumière des réverbères.

→ *La taille des platanes suit un calendrier établi selon des critères botaniques. Il serait néanmoins utile d'assurer un élagage « d'urgence » lorsque les branches des arbres interfèrent sur l'éclairage de cet espace public.*

Sensibiliser les usagers au sujet de la propreté du lieu.

→ *Actions de propreté, dessins sur les poubelles, aménagement d'un cani-site, etc.*

Le service des espaces verts de la commune assure le balayage et la vidange régulière des poubelles dans les parcs et les espaces publics. Le service de propreté est chargé du balayage des voiries communales et la lutte contre les dépôts clandestins de déchets. Les citoyens sont responsable de l'entretien du trottoir situé devant leur habitation et peuvent contacter Bruxelles-Proprété pour l'enlèvement des encombrants.

Animation et convivialité

Proposer des animations encadrées

Ces animations sont destinées à favoriser la fréquentation de la Plaine par des publics différents : enfants, jeunes, personnes âgés.

→ *Développer des activités sur la Plaine, via les écoles du quartier, les services d'accueil extrascolaire et d'animation en milieu ouvert (écoles de devoir, les associations de jeunes,...)*

→ *Développer des activités sur la Plaine via l'initiative des habitants et/ou des services publics : des tournois de pétanque, des brocantes, des fêtes des voisins, etc.*

Garantir une présence éducative plus accrue

Une présence accrue des gardiens de la paix, éducateurs de rue ou encore animateurs socio-sportifs pourrait prévenir des situations peu conviviales qui éloignent les usagers des espaces publics et qui nuisent à l'image du quartier.

→ *Encourager des actions ludiques et conviviales sur la Plaine (comme par exemple l'action « soupe » de l'antenne Uzine du 23 mars 2012).*

Proposer des occupations temporaires ou alternatives pour les maisons vides

La moitié des maisons du Foyer Anderlechtois qui borde la Plaine des Loisirs, y compris les maisons vides, sont en cours de rénovation. L'autre partie est en attente de financement pour réaliser la rénovation nécessaire et sera donc encore vide pendant un petit temps. En attendant les maisons vides pourraient accueillir des projets de cohésion sociale et de développement durable :

- un chantier expérimental durable,
- une occupation temporaire d'intérêt artistique ou sociale.

Améliorer le contact entre habitants/usagers et services publics impliqués dans l'entretien et la gestion du quartier

Différents services et acteurs publics ont la capacité d'intervenir sur la Plaine dans le but d'empêcher des situations défavorables à l'image du lieu ou dérangeantes pour ses usagers : poubelles débordantes, stationnement sauvage, actes d'incivilité, etc. Actuellement, le contact entre ces services et les habitants/usagers est peu effectif et ce en raison de deux facteurs :

- certains habitants ne connaissent pas les acteurs ou services auxquels ils pourraient faire appel ;
- certains habitants ne se sentent pas entendus lors de leurs demandes.

Ce rapport rend compte des acteurs et services publics à disposition des habitants et usagers mais il est important de les rendre d'avantage accessibles au quartier.

→ *Identifier un service ou agent de quartier, accessible aux habitants, qui relaye les questions et demandes d'habitants et usagers auprès des services communaux et du Foyer Anderlechtois.*

3.4. Angle rue du Savoir – Avenue de la Société Nationale

a) Diagnostic

Localisation : espace vert à l'angle de la rue du Savoir et de l'avenue de la Société Nationale.

Statut de propriété : Commune d'Anderlecht.

Surface : environ 155 m²

Cet espace vert planté de pelouse et entouré d'une haie de clôture est accessible depuis la rue du Savoir par une ouverture percée dans la haie. Il n'a pas aujourd'hui d'affectation particulière ; néanmoins, comme un distributeur de sachets pour le ramassage de crottes de chien a été installé à l'entrée de l'espace, les usagers du quartier identifient le lieu comme une toilette pour chiens. Selon les témoignages recueillis, l'installation de ce dispositif n'a pas fait diminuer la quantité de déjections canines sur les trottoirs et les autres espaces publics. Ils regrettent que cet espace verts soit utilisé comme toilette pour chiens et rappellent que cette image défavorise le développement d'une quelconque autre activité sur le site.

Parcelle à l'angle de la rue du Savoir et de l'avenue de la Société Nationale

Un distributeur de sachets pour déchets canins est placé à l'entrée de l'espace.

Un petit espace vert est en bon état et bien intégré dans le tissu résidentiel.

b) Recommandations et pistes d'action

Améliorations physiques / Entretien et gestion / Animation et convivialité

Proposer une autre affectation pour le site

- → *Création d'un jardin potager pédagogique, à développer avec des enfants (idée évoquée par un habitant du quartier).*
- → *Chercher à impliquer les riverains immédiats dans un projet ancrée sur cet espace vert (exemple : un compost de quartier).*

3.5. Les potagers entre la rue des Colombophiles et le canal

a) Diagnostic

Localisation : a l'intérieur de l'îlot délimité par le chemin de fer et les rues des Colombophiles, Arthur Dehem et des Bateliers.

Statut de propriété : Commune d'Anderlecht et Port de Bruxelles.

Surface : environ 1 ha (9400 m²)

A La Roue, les potagers collectifs occupent deux terrains voisins appartenant respectivement à la commune d'Anderlecht et au Port de Bruxelles. Ils sont accessibles par la rue des Colombophiles et depuis la rue Arthur Dehem.
Ils sont organisés selon le modèle des jardins communautaires : un ensemble de parcelles individuelles contiguës, mises à la disposition de personnes demandeuses, gratuitement ou en échange d'une location symbolique. Chaque jardinier exploite avec ses propres moyens sa parcelle dont la production lui revient – et à ses proches. Les jardiniers viennent de différentes parties d'Anderlecht et même des communes voisines.

Les jardiniers gèrent à bon escient les espaces qui leur sont affectés et contribuent à l'entretien des espaces communs. En ce sens, le potager est un espace public autogéré. Cette autogestion quotidienne se développe sans conflit et semble suffisante pour garantir le bon état général du lieu : propreté des espaces communs, dégagement et/ou compostage des déchets, installation de mobilier et d'équipements.

L'organisation des potagers témoigne d'une « sagesse environnementale » (souvent rencontrée dans les espaces d'agriculture) qui s'exprime par l'utilisation de matériaux de récupération lors de la construction du mobilier, des clôtures, des serres et des abris, mais aussi par les nombreux dispositifs de compostage et de récupération de l'eau de pluie.

Les jardiniers entendus lors du diagnostic se disent satisfaits du système de gestion actuel et n'ont pas exprimé de demandes ou de plaintes particulières. Ils ont souligné la convivialité des rapports sociaux et le bon fonctionnement à l'intérieur du potager tout en signalant l'absence d'actes de vandalisme venus de l'extérieur. La première motivation qui les pousse à fréquenter le potager est le plaisir de jardiner avec d'autres personnes ; les jardiniers soulignent aussi l'avantage de bénéficier d'aliments de qualité et bon marché.

A la commune, c'est le Service Propriétés communales qui est en charge de la gestion des potagers collectifs.

Dans le cadre de l'agenda 21, soutenu par la Maison de la Participation, la commune souhaite mettre en place un règlement d'occupation des parcelles potagères et si possible d'augmenter l'offre d'espaces potagers pour répondre à la demande croissante.

La Maison de la Participation a pour rôle de soutenir des initiatives potagères :

- en favorisant la mise en réseau des potagers individuels et collectifs ;
- en mettant à disposition les locaux de la Maison de la Participation pour tenir les réunions et les concertation sur un projet commun :
- en diffusant les différents appels à projet émanant de la commune, de la Région ou d'autres institutions ;
- en aidant ou en donnant une impulsion pour mener à bien les démarches administratives ;
- en organisant des soirées d'informations à thème (par exemple sur les pesticides lors d'un Particip'Café), des visites sur d'autres sites ou en allant à la rencontre d'autres expériences similaires ;
- en accompagnant les jardiniers dans l'objectif de remplacer les matières polluantes lors des constructions avec des matériaux recyclés ;
- en améliorant l'organisation des potagers (accessibilité, constructions, clôtures, chemins, ...) là où la situation l'impose en collaboration avec les jardiniers.

Le potager est un lieu de vie sociale.

Solutions ingénieuses et bon marché pour la construction de mobilier et d'équipements.

Les clôtures réalisées par les jardiniers.

b) Recommandations et pistes d'action

Améliorations physiques

Réfection des clôtures

Les clôtures entre les potagers et le chemin de bateliers sont un bricolage de matériaux récupérés dont certains présentent un certain danger (bouts de verre ou de métal aigu, état caduque, plaques d'amiante).

→ *Intégrer la réfection des clôtures dans le réaménagement du parc des Colombophiles en impliquant les occupants des potagers.*

Entretien et gestion

Soutenir l'autogestion.

Comme la grande majorité des espaces d'agriculture urbaine, le potager collectif de La Roue est un lieu d'échange social qui contribue à la qualité du paysage du quartier. Il se développe avec très peu de moyens, à partir d'un « contrat » simplifié avec le propriétaire du terrain et sur base de l'engagement des jardiniers. Ce système est à préserver.

→ *Ne pas vouloir trop « régulariser » ou « uni-formaliser » les choses en tant que pouvoir public. Des espaces autogérés par les habitants et usagers sont importants et s'établissent de manière spontanée.*

Impliquer les jardiniers dans toute démarche ayant impact sur le potager.

Plusieurs projets se préparent en proximité du potager (rénovation du parc des Colombophiles, promenade verte régionale et itinéraire régional cyclable, des initiatives pour la valorisation de la « Senne à ciel ouvert »). Le potager doit être envisagé comme composant de valeur dans ce processus de transformation du paysage. Dans ce contexte de changement, il est important que les jardiniers motivés soient invités à participer aux moments de réflexion collective, afin de préserver et de faire valoir la dynamique qui caractérise le potager.

Sensibiliser davantage les jardiniers au sujet de pratiques respectueuses de l'environnement.

Outre la question de l'utilisation des matériaux polluants pour les constructions ou des pesticides pour les plantes, il serait utile de vérifier la qualité du sol dans le site.

→ *Organiser une session d'information sur l'utilisation des pesticides, les semences, le compostage,...*

Animation et convivialité

Valoriser les potagers dans le quartier et comme espaces verts de qualité

Les potagers fonctionnent bien et les jardiniers ne sont pas demandeurs d'interventions extérieures. Il serait néanmoins intéressant de mettre d'avantage en valeur cet espace vert et, éventuellement, de reproduire l'expérience dans le quartier, d'après le modèle existant ou selon d'autres types d'espaces d'agriculture urbaine : jardins partagés, potagers pédagogiques, etc.

3.6. Parc des Colombophiles

a) Diagnostic

Localisation : extrémité sud de l'îlot délimité par la rue des Colombophiles, la rue Arthur Dehem, le canal et le chemin de fer.

Statut de propriété : Commune d'Anderlecht.

Surface : environ 11,8 ha (11679 m²)

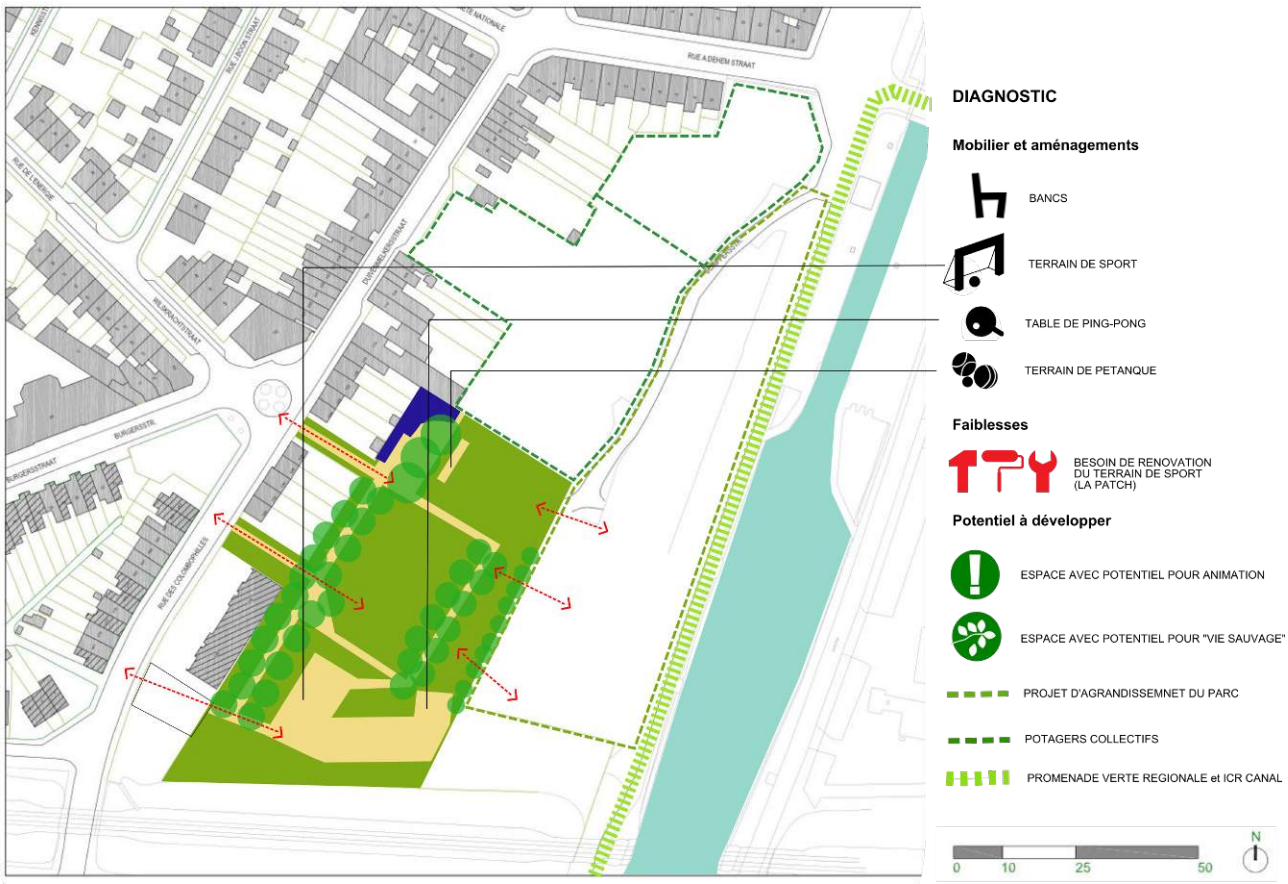

Le parc des Colombophiles est l'un des trois espaces verts les plus importants du quartier pouvant accueillir des activités sportives et de loisirs destinées à des usagers de tous les âges.

Actuellement, le mobilier et l'équipement du parc des Colombophiles comprend une aire de jeux sportifs, un terrain de pétanque et un espace de halte et repos, avec des bancs et des arbustes fleuris. Dans le parc des Colombophiles, on trouve également le restaurant social du quartier. Le parc est accessible depuis la rue des Colombophiles (3 accès, dont l'entrée principale) et s'ouvre vers le canal à travers un terrain en friche appartenant au Port de Bruxelles.

La parc s'insère dans un contexte paysager fort intéressant : présence d'arbres d'alignement à haute tige, proximité du canal et voisinage direct avec les potagers collectifs et les talus du chemin de fer. La simplicité de l'aménagement du site met aujourd'hui en évidence ses composants naturels.

La fréquentation du parc est intermittente. L'ouverture du parc en fait un lieu de passage lors de promenades locales et la proximité du canal attire sur le lieu un grand nombre d'usagers. Le restaurant social est fréquenté majoritairement par un public senior mais le lieu accueille aussi d'autres types de public via d'autres activités menées sur le lieu : épicerie sociale, ateliers d'informatique, réunions publiques du quartier, etc.

A l'extrémité sud du parc, en bordure du talus du chemin de fer, se trouve le « pôle sportif » composé de deux terrains de sport et d'une table de ping-pong. Les habitants de la Roue appellent ce lieu la « Patch ». Il s'agit du principal terrain de jeu pour les jeunes adolescents du quartier et constitue en ce sens lieu privilégié pour le travail de terrain des éducateurs de l'antenne de quartier Uzine.

Le diagnostic de terrain n'a pas identifié de problèmes au niveau de l'entretien du parc des Colombophiles.

Par contre le terrain de jeu est en assez mauvais état : plusieurs planches de la clôturent manquent ou sont abîmées, le revêtement de sol est fragilisée à certaines endroits, les filets sont déchirés.

Le service Développement urbain de la commune d'Anderlecht travaille depuis 2006 sur un projet pour le réaménagement du parc des Colombophiles et son extension vers le canal. Ce projet se développe autour de la thématique de l'eau et propose, notamment, la construction d'une fontaine, d'un étang et de jeux aquatiques destinés aux enfants ; le maintient du « pôle sportif » au bord du chemin de fer et de l'espace de halte et de repos à proximité du restaurant social ; une meilleure articulation avec les potagers collectifs et les voiries proches. Le permis d'urbanisme pour ce projet a été délivré en 2006, mais le processus a été arrêté à cause des travaux du RER. Lors de la reprise du processus, l'auteur de projet reverra sa proposition en fonction des changements observés entre-temps dans le quartier et selon la façon dont évolue la réflexion collective sur les espaces verts de La Roue.

Mauvais état du « patch » : en 2010 les jeunes du quartier ont fait une demande à la commune pour la rénovation de cet équipement.

Le parc s'ouvre sur le canal et sur le tronçon de la « promenade verte » qui le longera à cet endroit.

Le restaurant social : un espace potentiel pour le développement de nouvelles activités.

b) Recommandations et pistes d'actions

Améliorations physiques

Valoriser les composants « naturels »

Lors d'un éventuel projet de réaménagement du parc, il faudra davantage valoriser les composants « naturels » du site et son cadre paysager. Cet espace vert s'intègre aujourd'hui harmonieusement dans le paysage et la simplicité de son aménagement met en valeur la richesse intrinsèque de ce cadre naturel. D'éventuelles interventions sur le parc doivent tenir compte de cette qualité et surtout éviter la surcharge d'équipements et de mobilier (qui nécessitent en outre un besoin d'entretien élevé, cf. l'exemple de la fontaine).

Créer des liens entre le parc et le canal

Lors d'un éventuel projet de réaménagement du parc, il faut renforcer son ouverture sur le canal et créer des liens, physiques et visuels, entre le parc et le tronçon de la promenade verte qui est prévu sur le chemin de halage.

→ *Profiter de la révision du projet de réaménagement du parc des Colombophiles (prévue pour la fin de travaux RER) pour y intégrer les réflexions produites dans le cadre de l'ATU.*

→ *Impliquer les habitants et usagers du quartier dans le processus de révision du projet de réaménagement du parc des Colombophiles.*

Rénover la « Patch »

Les jeunes du quartier ont constitué un dossier concernant les réparations à apporter à la « Patch ». Ce programme de rénovation a été présenté par les jeunes aux participants de l'ATU lors d'une séance publique au mois de mai 2011. Uzine a déposé le dossier à la commune et est en attente d'une réponse. Les échevins des Travaux publics et de l'Urbanisme présents à cette séance de l'ATU se sont engagés à faire le possible pour pouvoir répondre à leur demande. Dans le projet de rénovation, il faudra tenir compte des points suivants :

- garder les mêmes dimensions pour le terrain de jeu ;
- réparer les planches latérales de la clôture, les goals, le filet et le sol synthétique ;

- installer un éclairage uniforme jusqu'à 22h ;
- installer une fontaine d'eau.

→ *Mobiliser un subside pour ce chantier de réparation*

Entretien et gestion

Promouvoir un aménagement naturel demandant peu d'entretien

Lors d'un éventuel projet de rénovation du parc, il faudra développer une réflexion sur la durabilité des choix d'aménagement du point de vue de leur entretien. Faire un aménagent avec des jeux d'eau et des fontaines demande énormément d'entretien et ces derniers sont dès lors souvent défectueux. Dans le choix des plantations, le critère de l'entretien et de sa fréquence doivent être évalués.

→ *Privilégier des choix d'aménagement qui demandent peu d'entretien et de surveillance ou proposer un projet de gestion spécifique pour des aménagements plus exigeants en termes d'entretien et de surveillance.*

Animation et convivialité

Conforter les usages actuels

Il faudra préserver les usages actuels et développer le potentiel d'accueil pour un public inter-générationnel : jeunes sur la « Patch », seniors au restaurant social, familles au bord de l'eau, etc.

→*Soutenir et développer les projets du restaurant social.*

→ *Rénover la « Patch » par un projet qui permette aux jeunes du quartier de participer aux choix de la rénovation et même éventuellement aux travaux de rénovation proprement dits.*

→ *Soutenir le travail d'animation de terrain que mènent les éducateurs de l'antenne de prévention Uzine.*

→ *Développer des activités dans le parc, via les écoles du quartier, les services d'accueil extrascolaire d'animation en milieu ouvert (écoles de devoir, les associations de jeunes.*

→ *Développer des activités dans le parc via l'initiative des habitants et/ou services publics : des tournois de pétanque, des brocantes, des fêtes des voisins, etc.*

3.7. Place Ministre Wauters

a) Diagnostic

Localisation : au croisement des voiries : avenue Melckmans, avenue des Droits de l'Homme, rue de la Solidarité, rue des Plébéiens et rue des Citoyens.

Statut de propriété : Commune d'Anderlecht.

Surface : environ 1,4 ha (1400 m²)

La place ministre Wauters fait partie du plan original de la cité-jardin, où elle apparaît comme l'un des trois principaux espaces publics du quartier (les deux autres étant la Plaine de Loisir et la place de La Roue). Dans son premier tracé, la place Wauters se présente comme une étendue plantée de pelouse, entourée d'une haie basse et bordée de bancs qui regardent la voie publique. Dans les années 1990, un terrain de jeu multi-sport (foot et basket) a été aménagé sur la place.

En 2009, le diagnostic du quartier réalisé avec les habitants de La Roue a réaffirmé le potentiel de cette place comme espace public de voisinage et son importance en tant que repère spatial. Néanmoins, ce diagnostic a aussi révélé un graduel désintérêt de la part des riverains pour cet espace, en raison de son mauvais entretien et de l'inadéquation de ses équipements aux attentes des usagers potentiels. Le mobilier y est en effet encombrant et sous-utilisé (colonne d'informations, bulles à verre, poubelles et blocs en béton pour éviter le parking sauvage), le terrain de sport monopolise quelque peu le lieu, empêchant tout autre type d'activité. Enfin, la proximité des habitations voisines empêche les jeunes de profiter à leur aise de cet équipement.

La circulation autour de la place est intense aux heures de pointe (circulation de transit) et souvent dangereuse pour les piétons. On y constate des excès de vitesse et le non respect des sens interdits.

Dans ce contexte, la place Wauters a été choisie pour être l'un des espaces publics à rénover dans le cadre d'un financement Beliris. Le programme pour la rénovation de place a été développé avec la participation des habitants. Il prévoit :

- la création sur la place de deux « zones » distinctes : un espace de jeu pour les enfants 4-12 ans, clôturé par une haie basse qui renvoie au projet original de la place ; un espace de halte et de repos ouvert sur les

voies publiques avec bancs et où il est prévu d'installer un frit-kot ou un équipement semblable ;

- le maintien des arbres à haute tige existants ;
- le déplacement des bulles à verre vers un emplacement enterré en dehors de la place (rue de Fraises, entre le viaduc et la place Wauters);

La rénovation de la place Wauters s'intègre dans un projet plus large de rénovation des voiries qui l'entourent avec des aménagements qui contribuent à la sécurité des piétons et à la réduction de la vitesse de la circulation de transit : réaménagement en plateau des voies autour de la place, marquage précis des traversées piétonnes, dispositifs pour réduire la vitesse des voitures et pour empêcher le stationnement sauvage. Le projet propose encore la reconstitution des haies de clôture des parcelles riveraines, selon le plan original de la cité-jardin. L'enquête public a eu lieu en 2011 et l'avis émis par la commune est favorable.

La place Wauters dans les années 1930.

Colonne d'informations sous-utilisée.

Les bulles a verre dévalorisent la place.

b) Recommandations et pistes d'actions

Améliorations physiques

Implanter un frit-kot ou un équipement semblable

Il y a quelques années, la présence du frit-kot animait davantage la place et créait ainsi une forme de contrôle social. Le projet de rénovation programmé avec la participation des habitants, qui sera mis en chantier en 2012, prévoit l'installation sur la place d'un frit-kot ou d'un équipement semblable.

Entretien et gestion

Veiller au bon entretien des arbres, haies, arbustes et pelouses

→ *Mise à jour, par les services de propreté et espaces verts, du calendrier d'entretien des plantations.*

Revoir le principe d'utilisation de la colonne d'affichage

Le projet de rénovation permet de réinstaller sur la place la colonne d'affichage. Son utilisation doit être pensée de façon à la rendre utile à la population du quartier et attirant pour tous les publics : actualisation fréquente, diversité des informations, qualité graphique.

→ *Ouvrir d'avantage l'utilisation de cette colonne (ou en tout cas une partie) à l'ensemble des acteurs du quartier sous la médiation d'un acteur local lié à la commune.*

→ *Utilisation ludique : exposer des dessins d'enfants, etc.*

Animation et convivialité

Garantir une présence éducative plus accrue

Une présence accrue des gardiens de la paix, d'éducateurs de rue ou d'animateurs socio-sportifs pourrait prévenir des situations peu conviviales qui éloignent les usagers des espaces publics et qui nuisent à l'image du quartier.

→ *Encourager des actions ludiques et conviviales (comme par exemple l'action « soupe » de l'antenne Uzine du 23 mars 2011 sur la Plaine des Loisirs)*

Rénover la « Patch » : remplacer le terrain de sport de la place Wauters

Offrir aux jeunes du quartier un espace de jeux qui remplace celui actuellement installé sur la place Wauters et qui réponde mieux à leurs attentes et à leurs besoins permet de axer les équipements sur la place Wauters

principalement aux jeunes enfants et adultes.

→ *Rénover la « Patch » à travers un projet qui permet aux jeunes du quartier de participer aux choix de la rénovation. Si les jeunes ont leur lieu de rassemblement dans le parc des Colombophiles, la place Ministre Wauters donnera davantage d'espace aux plus petits et aux personnes âgées.*

→ *Soutenir le travail d'animation de terrain que font les éducateurs de l'antenne de prévention Uzine.*

3.8. Talus de chemin de fer

a) Diagnostic

Localisation : le long du chemin de fer, entre le canal et la Chaussée de Mons.

Statut de propriété : Infrabel.

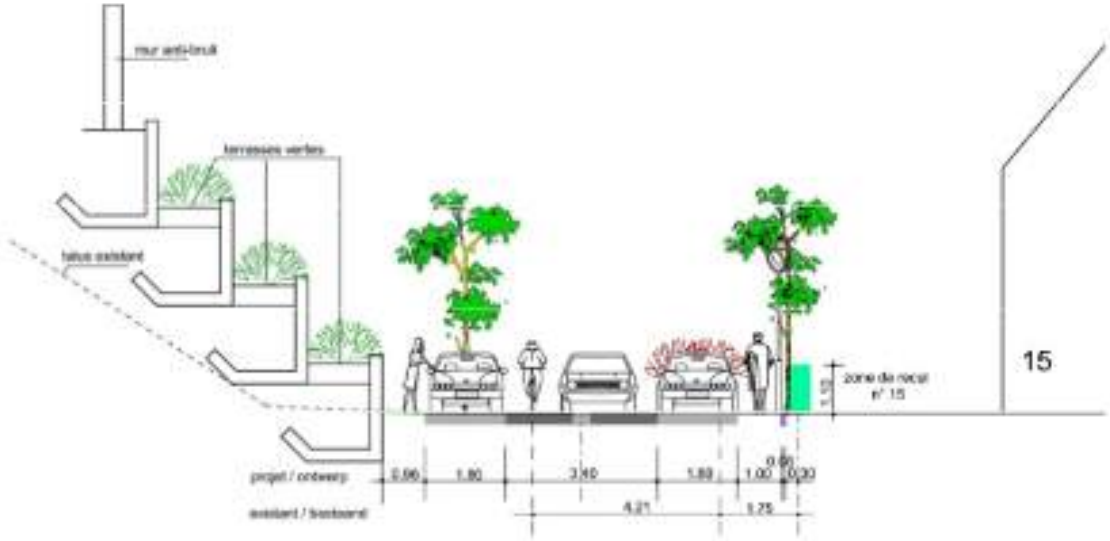

COUPE Plébéens n° 15
en regardant vers la place Ministre Wauters

Les talus du chemin de fer sont des éléments importants dans le paysage du quartier de La Roue, où ils constituent une barrière visuelle et physique, qui traverse le quartier d'est en ouest.

Avant le démarrage du chantier de dédoublement des voies ferrés, ces talus accueillaient une végétation abondante d'arbustes et d'arbres de grandes tailles ainsi qu'une faune riche (oiseaux, insectes, petits rongeurs, etc.). Cette masse végétale et son implantation « en hauteur » établissait une zone tampon entre le chemin de fer et les habitations voisines, elle était donc appréciée par les riverains et valorisante pour le paysage du quartier.

Avec l'installation du chantier du RER, la végétation des talus a été rasée et la faune locale a disparu. Les travaux en cours prévoient la redéfinition des pentes du talus ainsi que leur soutènement par un système d'éléments préfabriqué en béton qui accueilleront des plantations en étages. Il incombe à Infrabel de replanter et d'entretenir les talus, mais il est important de profiter de cet investissement pour renforcer le cadre paysager du quartier La Roue.

Les talus avant le chantier du RER.

Les talus pendant le chantier du RER.

La suppression de la végétation des talus expos fortement les maisons riveraines aux nuisances.

b) Recommandations et pistes d'actions

Améliorations physiques

Replanter les talus selon le principe de la gestion différenciée[5]

Il faudra privilégier les variétés de plantes indigènes, résistantes, d'entretien facile et favorable à la reconstitution d'une faune riche. Il faudra également prévoir que la plantation aide à recréer une masse verte qui cache le mur antibruit prévu en bordure du chemin de fer afin de reconstituer le paysage vert des talus.

→ *Engager une dynamique de coopération entre Infrabel et le service des espaces verts de la commune autour de l'objectif de replanter les talus selon le principe de la gestion différenciée.*

D'après le contact réalisé avec le responsable du tronçon de la Roue de TUCrail (Infrabel), lors de la préparation de ce rapport, il apparaît que ces acteurs sont ouverts à ce type d'initiatives et mènent d'ailleurs déjà une expérience semblable sur un tronçon de la même ligne en Flandres.

Entretien et gestion / Animation et convivialité

Donner au projet de reconstitution d'une gestion différenciée une dimension pédagogique.

→ *Impliquer dans le projet un acteur public ou association en lien avec la nature (IBGE, Natagora, Natuurpunt) pour s'informer sur la notion de gestion différenciée*

→ *Impliquer, dans la réflexion et dans le projet, les habitants du quartier et notamment ceux qui habitent le long du chemin de fer.*

5 Gestion différencié : *« la priorité est donnée à une gestion plus écologique, qui laisse la nature s'installer, sans utilisation de pesticides. Cette gestion écologique favorise l'herbe folle, les étangs plus naturels, les bois plus sauvages ou encore les refuges pour toute une série d'animaux, et donc préserve la biodiversité »* (http://www.bruxellesenvironnement.be/Templates/Particuliers/informer.aspx?id=1834&langtype=2060 consulté la dernière fois le 11 mai 2012. Voir aussi page 15 (point 1.2 - g)